



RAPPORT DE FORMATION DES PRODUCTEURS DE RIZ EN HORS AMENAGEMENT SUR LE SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIVE (SRI)



13-14 Août 2018



Mme Bibata Ali
Ingénieur de Recherche
Institut Nationale la Recherche Agronomique du Niger
Dr Haougui Adamou
Point focal SRI/PPAAO/NIGER
Institut Nationale la Recherche Agronomique du Niger

Introduction

Dans le cadre de la mise à l'échelle de l'approche SRI (Système de Riziculture Intensive) par le PPAAO au Niger, une formation pratique des producteurs de riz hors-aménagement s'est tenue du 13 au 14 août 2018 sur le périmètre rizicole de Sébéri. L'atelier a regroupé vingt-quatre participants dont les CDA et les producteurs de Dogo (région de Zinder), Kalfou (région de Tahoua), Say (région de Tillabéri), Karakara, Dioundiou, Birni et Gaya (région de Dosso). Notons que les producteurs de Bagaye (Tahoua) n'ont pu assister à cette importante rencontre à cause d'un problème de calendrier. Etaient absents aussi, ceux de Téra (Tillabéri) dont le CDA a désisté au dernier moment prétextant qu'il n'a pas confiance aux producteurs pour mener à bien les tests qui devaient lui être confiés.

(i) Objectif de la formation

L'objectif principal était de former des champions SRI capables à leur tour de disséminer l'information à d'autres producteurs de riz de leur zone. De façon spécifique, il s'agissait d'augmenter le nombre de producteurs spécialisés en SRI qui peuvent être utilisés comme des facilitateurs dans les champs écoles paysans en vue d'une vulgarisation à grande de cette nouvelle approche écologique de produire du riz

Déroulement de la formation

Jour 1

(ii) Visite à la coopérative de Sébéri

a. Rencontre en salle

Cette visite a démarré par une Fatiha suivie de la présentation des participants ; s'en est suivie l'intervention du président de la coopérative de Sébéri (M. Mamoudou Bonkano), un des premiers champions en SRI du Niger. Ce dernier a d'abord remercié les participants pour leur disponibilité, l'intérêt qu'ils portent à cet atelier et les a exhortés à être attentifs vu l'importance du sujet.

M. Mamoudou Bonkano a donné une explication détaillée sur l'historique de la coopérative et les activités que les producteurs y mènent. Selon lui, le périmètre couvre une superficie de 350 ha aménagés et leur coopérative qui compte 1500 producteurs membres a connu des hauts et des bas comme toute organisation ; les membres de la coopérative pratiquent spécialement du riz comme culture principale en deux campagnes (saison humide et saison sèche). En plus, ils pratiquent des cultures sèches comme le mil, le sorgho ou le niébé. Toujours selon le président, les membres de la coopérative sont issus de 16 villages répartis en 6 quartiers hydrauliques ou GMP. Les membres des GMP se réunissent pour élire les membres du bureau de la coopérative.

Les organes délibérants de la coopérative sont : l'assemblée générale et le conseil d'administration. Un commissaire au compte, élu hors bureau, vérifie les comptes de la coopérative. Le bureau de la coopérative a pour mission : le conseil, la recherche de fonds, et de débouchés pour leurs produits.

Cette explication a intéressé les producteurs qui n'évoluent pas dans un système organisé à l'exemple d'une coopérative de producteurs.

	
<p>Rencontre avec la coopérative de sébéri</p>	<p>Président de la coopérative de Débéri</p>

b. Visite du périmètre rizicole

Après cette rencontre en salle, le président de la coopérative a proposé une visite du périmètre en commençant par la station de pompage.

		
<p>Visite du canal principal</p>	<p>Séance d'explication des pratiques conventionnelles par le président de la coopérative</p>	<p>Visite de la station de pompage</p>

La coopérative dispose de quatre pompes qui refoulent l'eau dans le canal principal qui à son tour le partage aux trois canaux secondaires ABC. Ces derniers distribuent l'eau aux canaux tertiaires qui sont au nombre de 36. La distribution de l'eau se fait par GMP en suivant la règle préétablie du tour d'eau. Cette opération est sous le contrôle des *éguadiers* qui s'assurent du passage de l'eau au niveau de chaque parcelle. Des explications détaillées ont été données sur toutes les opérations, de l'installation de la pépinière à récolte en visitant les parcelles déjà repiquées et le réseau d'irrigation. Le président de la coopérative a expliqué que le système dominant est la riziculture conventionnelle. Mais depuis quelques années, avec les tests réalisés dans le cadre du projet SRI/PPAAO, plusieurs producteurs appliquent déjà au moins un des 4 principes du SRI dans leurs parcelles.

(iii) Application des techniques SRI

a. Choix des semences

En vertu des quatre principes du SRI, les formateurs ont commencé le travail pratique par le choix des semences. Cette pratique a pour objectif de minimiser le gaspillage des semences et de favoriser le développement rapide des plants. De tels plants peuvent bien résister aux différents stressés biotiques et abiotiques comme les maladies, les ravageurs et la sécheresse. Ils ont informé les producteurs que 10 kg de bonnes semences suffisent pour repiquer un hectare contre 30 à 50 kg actuellement utilisés sur le périmètre de Sébéri par exemple. Cette information a été confirmée par le président de la coopérative du même nom.

La technique de trempage de semence permet d'éliminer les graines vides ou mal remplies ; pour cela, le formateur a pris 2 kg de sel qu'il a fait dissoudre dans 10 l d'eau. Après dissolution complète du sel, il a versé les semences de riz dans l'eau salée. Il a informé les participants sur le fait que le sel permet d'augmenter la densité de l'eau, ce qui fait flotter tous les grains de riz non viables. Après quelques minutes, les bonnes graines (semences) restées au fond du récipient ont été sorties de cette eau salée puis soigneusement rincées à l'eau ordinaire pour enlever l'excès de sel.



Préparation de la solution salée (2 kg de sel dans 10 l d'eau)



Trempage des semences de riz dans la solution salée



Homogénéisation pour permettre la flottaison des mauvaises graines



Décantation pour laisser flotter les mauvaises graines



Élimination des mauvaises graines



Rinçage des semences pour éliminer l'excès de sel

b. Confection du lit de semences de la pépinière

Les formateurs ont dit aux producteurs que pour avoir de plants aptes à être repiqués en seulement 10 à 12 jours, il leur faut un lit de semences bien riche et aéré. Pour cela, ils se sont munis de la moitié d'un bidon de 40 litres coupé dans le sens de la hauteur. Ils ont expliqué aux apprenants que le fond du demi bidon doit être percé de petits trous pour permettre le drainage. Après cette opération, ils ont montré comment préparer le terreau. Pour ce faire, ils ont mélangé, au fond du demi bidon, deux mesures de sable et une mesure de compost (rapport 2/3 et 1/3). Cette technique, ont-ils fait remarqué, permet aussi de pouvoir retirer les jeunes plants sans endommager les racines au moment du repiquage.



Constituants du substrat (compost dans le sac blanc)
sol (dans la bassine noire)



Mesure du sol (2/3) et compost (1/3)



Remplissage du demi bidon avec le mélange de sable
(2/3) et de compost (1/3)



Planage du substrat au fond du demi bidon



Jour 2

c. Préparation du sol

1. Epannage de la matière organique

Après avoir soigneusement nettoyé la parcelle, les formateurs ont montré aux producteurs comment épandre le compost sur la parcelle. Ils ont affirmé que le compost peut être remplacé par du fumier de parc bien décomposé car l'application du fumier cru présente l'inconvénient de disséminer les graines de plusieurs mauvaises herbes et de tuer les jeunes plants à cause de l'augmentation de la température pendant la décomposition de matière organique dans la parcelle. Puis, il a été procédé à un labour de la parcelle suivi d'un hersage et d'un planage. Les formateurs ont expliqué aux producteurs que l'apport de la matière organique (le compost ou le fumier) permet d'améliorer la nutrition minérale des plants et la structure du sol. Ce qui a pour conséquence une bonne reprise des jeunes plants et une bonne vigueur.





2. Le labour et le planage

Ces deux opérations ont pour objectifs (i) d'incorporer la matière organique dans le sol, (ii) d'ameublir le sol, (iii) de l'aérer pour permettre un bon développement des racines et une bonne reprise des plants. Les formateurs ont précisé que la préparation du lit de repiquage ou mise en boue doit intervenir juste avant le repiquage de manière à laisser un sol exempt de mauvaises herbes.

Le labour est effectué sur sol suffisamment humide, à une profondeur d'au moins 10 cm. Les participants ont enlevé les mauvaises herbes et ont soigneusement arrangés les bordures des digues pour éviter d'héberger les ennemis des cultures ; Ensuite, ils sont passés à l'émottage et ont retiré l'eau pour obtenir une boue fluide sans lame d'eau ;

d. Le repiquage

Il a été fait par tous les producteurs sous la surveillance des formateurs sur une parcelle à l'état de boue. Les plants repiqués étaient âgés de 12 jours car elles sont semées, pour les besoins de cette formation, le 1^{er} août 2018. Les participants ont dépoté, lavé et repiqué soigneusement les plants à raison d'un seul/poquet. Les formateurs ont recommandé aux participants de repiquer en lignes (pour faciliter le désherbage) à des écartements de 25 cm x 25 cm en utilisant une corde. Les participants ont matérialisé l'espace de 25cm sur la corde par des nœuds.

e. Test de désherbeuses

Les formateurs ont expliqué que l'écartement de 25 cm x25 cm retenu pour la pratique SRI est non seulement pour permettre un très bon tallage des plants de riz mais aussi pour permettre un désherbage à l'aide de désherbeuses conçues à cet effet et importées soit du CNS/Riz du Mali ou de AfricaRice du Bénin. Pour compléter la formation, un test de deux modèles de désherbeuse a été fait sur une parcelle déjà repiquée.

Conclusion

La formation qui a rassemblé les producteurs et leurs encadreurs des périmètres rizicoles en hors-aménagement s'est bien déroulée. Les formateurs ont utilisé une vraie pédagogie pour faire passer le message. Les producteurs ont été très assidus et aussi enthousiastes et ont posé plusieurs questions auxquelles les formateurs ont répondu.

Nous osons donc espérer que chaque participant est rentré chez lui très outillé pour conduire le test qui lui sera confié, sous l'encadrement de son CDA, lui-même bien formé.

Remerciements

Au terme de ces deux journées de formation pratique sur le SRI, qui s'est déroulée à Sébéri, nous tenons à remercier de vive voix le PPAAO qui a financé toute l'activité, la Coopérative rizicole de Sébéri et son président pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux apprenants. Nous n'oublions le directeur du CERRA de Kollo pour les facilités qu'il nous a accordées lors de notre séjour dans son centre.